

Edito

Quelques Phariséens, du milieu de la foule, dirent à Jésus : « Maître, reprends tes disciples ! » Il répondit : « Je vous le dis : si eux se taisent, ce sont les pierres qui crieront. » (Luc 19, 39-40).

Nous commençons à envisager la fin de notre association. De bonnes surprises nous ont poussés à continuer : l'arrivée de Marianne Schmid dans notre comité et une belle participation à l'assemblée générale du 26 août dernier.

Il faut néanmoins voir les choses en face : notre association navigue dans un contexte difficile, avec un fort vent contraire. Dans notre société, l'individualisme continue à se développer. Les relations de travail se dégradent. La pandémie

contribue à fragiliser nos relations sociales. Les Eglises, très peu présentes dans le monde du travail, nous ignorent. Leurs représentants vaudois, invités à notre dernière assemblée générale, n'ont même pas pris la peine de nous répondre.

Ce qui nous permet tout de même de continuer, ce sont nos racines spirituelles. Elles nous invitent à être, avec vous et avec bien d'autres, « le sel de la terre ».

Votre précieux soutien est de première importance pour nous, quelle que soit sa forme : paiement de votre cotisation, versement d'un don, signature d'une pétition, rédaction d'un courrier des lecteurs pour 24 heures ou un autre journal.

Pour d'autres nouvelles, voir :
www.chretiensautravail.ch

Face à l'inhumanité de notre société, en particulier dans le monde du travail, nous sommes appelés à être des témoins du Christ et de son exigence de justice, sachant que si nous nous taisons, ce sont les pierres, jetées par des personnes remplies de colère, qui finiront par crier.

Votre comité :

Jean-Pierre Thévenaz,
président,
Marianne Schmid,
Jean-Jacques Bize, caissier et
Pierre Farron, secrétaire

Marianne Schmid nouvelle membre du comité

Pourquoi me suis-je intéressée à l'activité de « Chrétiens au travail » en acceptant d'être membre de son Comité ?

En tant que femme chrétienne engagée tout au long de ma vie dans différents lieux d'Eglise, je suis convaincue aujourd'hui que notre témoignage de chrétiens doit aussi s'inscrire dans la vie politique de la société dans laquelle nous vivons. Et surtout je constate au quotidien que le monde du travail doit redevenir plus **humain-centré**.

Socialement parlant, je suis membre d'une famille de type « tribu » et plus récemment grand-mère de deux petites-filles qui me maintiennent intéressée à



Marianne Schmid, devant chez elle
aux Diablerets

l'évolution et aux problématiques de notre époque qui ne sont pas que climatiques.

Au plan professionnel, je suis infirmière retraitée (pour autant que cela soit possible) et particulièrement touchée par la péjoration des conditions de travail des professionnelles en activité. Ceci étant dû en particulier à la pénurie croissante d'infirmières et d'infirmiers.

Je suis également pédagogue et j'ai enseigné les soins infirmiers dans différents domaines et dans des contextes géographiques variés ce qui m'a offert une vision globale de la profession.

Marianne Schmid

Initiative ” pour des soins infirmiers forts ”

Que demande-t-elle ? Quel est son but ?

Son but final: garantir la qualité des soins et la sécurité des patients qui en découle, ce qui exige une meilleure reconnaissance des compétences des infirmières et infirmiers ainsi qu'une affectation correspondant à leur formation.

L'initiative « Pour des soins infirmiers forts » demande à la Confédération et aux cantons de reconnaître « les soins infirmiers comme une composante importante des soins », c'est-à-dire des soins prodigués par un personnel qualifié et reconnu par les autorités compétentes.



Parler de soins de qualité implique que les infirmières et infirmiers soient non seulement bien formés mais encore en nombre suffisant auprès des personnes nécessitant leur aide et leur soutien spécifiques.

Des études récentes effectuées aussi bien en Suisse qu'à l'étranger prouvent que le rapport entre le nombre de patients pris en charge et le nombre de personnel infirmier diplômé a un impact direct sur le nombre de complications, voire sur le nombre de décès enregistrés.

Ceci bien sûr en tenant compte de la nature des problématiques de santé. Le ratio n'est pas le même dans un service de réadaptation que dans un service de soins intensifs, par exemple.

L'initiative demande de promouvoir la formation et la formation continue afin de faire face aux besoins croissants d'une population vieillissante et dont l'espérance de vie augmente, en formant suffisamment d'infirmières et d'infirmiers.

Aujourd'hui la Suisse forme environ 43% du personnel infirmier dont elle a besoin. Et malgré l'apport très important de personnel étranger, une pénurie, que le Conseil fédéral persiste à ne pas reconnaître, est avérée depuis 2016. Or on évalue à 65'000 le nombre de soignants supplémentaires nécessaires d'ici à 2030, notamment parce que les soignants étrangers vont moins venir chez nous suite aux meilleures conditions, en particulier financières, offertes dans leur pays d'origine.

Actuellement, 11'000 postes vacants d'infirmières étaient annoncés, compensés tant bien que mal par le personnel infirmier en place qui s'épuise...

Des activités importantes, par exemple la mobilisation des patients, la préparation en vue d'un transfert ou du départ de l'hôpital ne se font plus, faute de temps.

L'initiative vise à stopper l'exode de professionnels qui abandonnent les soins, en améliorant les conditions de travail et la reconnaissance des compétences propres aux infirmières et infirmiers.

Quelques chiffres : en Suisse près de la moitié du personnel infirmier formé (46%) quitte la profession au cours de sa vie active, dont 1/3 avant l'âge de 35 ans. Selon une étude, l'épuisement émotionnel (burnout) est un des facteurs fréquemment évoqués.

Parmi les revendications avancées par l'initiative figurent « **des conditions de travail adaptées aux exigences auxquelles doivent répondre les personnes exerçant dans le domaine des soins infirmiers** ». Par exemple, le haut niveau de responsabilité et les charges physiques et émotionnelles cumulées, une capacité d'adaptation permanente face à des situations le plus souvent instables ou complexes (polymorbidité, problèmes de communication).

Le fait de ne pas pouvoir soigner selon les critères de qualité requis donne un sentiment d'incompétence et d'échec et entraîne une insatisfaction croissante au travail. Le temps accordé n'est souvent pas suffisant.

Pour cela il est important de donner les plans de travail suffisamment tôt, d'autoriser la facturation autonome de certains soins infirmiers aux caisses-maladie (par exemple l'aide à l'hygiène personnelle), d'offrir des possibilités de développement dans la profession.

Actuellement il n'est pas rare de voir changer les horaires ou les affectations d'un jour à l'autre, voire même d'une heure à l'autre.

Des formations continues planifiées doivent trop souvent être annulées au dernier moment, un ou plusieurs membres d'une équipe faisant défaut.

Plus d'informations :

**www.
pour-des-soins-infirmiers-
forts.ch**

Les enjeux de cette votation

Après 20 ans de travaux parlementaires, d'études approfondies et de consultations, il est temps d'opter pour l'initiative qui propose un ensemble de mesures efficaces pour pallier la pénurie croissante de soignants qualifiés.

Un soutien massif de la Confédération et des cantons doit permettre de former plus de professionnels infirmiers, de promouvoir la formation continue et de permettre aux assistants en soins et santé communautaire de suivre la formation d'infirmière et infirmier s'ils le souhaitent tout en pouvant subvenir à leurs besoins.

En soutenant les mesures requises par l'initiative, nous pouvons contribuer à répondre aux défis actuels et à venir :

* Fournir suffisamment de personnel infirmier formé en Suisse pour satisfaire aux besoins croissants de la population.

* Diminuer le gaspillage humain et financier en fournissant suffisamment de personnel infirmier formé dans les services, pour éviter les complications et atténuer l'épuisement des soignants.

* Améliorer l'attractivité de la formation par des conditions de travail permettant une meilleure conciliation entre vie professionnelle et privée et par une meilleure rémunération.

* Améliorer, par des possibilités de développement professionnel (formation continue et/ou spécialisations), le maintien dans l'exercice professionnel du personnel infirmier.

Seul UN GRAND OUI à l'initiative évitera à la Suisse de vivre une pénurie encore plus grande de soignants qualifiés ainsi qu'une perte de qualité et de sécurité de notre système de santé tout entier.

**Dossier préparé par
Marianne Schmid**



Soutenez avec nous le personnel infirmier !

Infos et suggestions sur notre site :

www.chretiensautravail.ch

Le contre-projet indirect : les raisons de son insuffisance

Le contre-projet ignore deux des mesures essentielles réclamées par l'initiative pour garantir à long terme la fourniture de soins infirmiers à la population.

Il ne prévoit pas de nouvelles réglementations visant l'amélioration des conditions de travail et la rémunération.

Le Parlement estime que ces deux domaines doivent rester sous la responsabilité des cantons, des entreprises et des partenaires sociaux, ce

qui présuppose un statu quo. Donc pas d'amélioration de l'attractivité de la profession, à l'inverse de ce que font l'Allemagne ou le Canada pour récupérer leur personnel qualifié par exemple.

Il n'envisage pas non plus de mesures pour garantir une dotation en personnel sûre et adaptée aux besoins.

On peut donc considérer que la somme prévue de 8 milliards sur 8 ans pour une campagne d'envergure visant la

formation d'un personnel infirmier qualifié sera en bonne partie peine perdue puisqu'elle ne sera pas accompagnée des mesures d'encouragement à rester dans la profession. Le problème est connu, puisque documenté, mais malheureusement ignoré par les autorités compétentes.

Actuellement plus de 2'000 infirmières abandonnent la profession chaque année et la Suisse ne forme même pas la moitié du personnel infirmier nécessaire.

Notre Association entre l'an passé et l'an prochain

Malgré les inquiétudes de santé publique de 2020, nos engagements ont été tenus, des propositions défendues dans des campagnes publiques importantes. Lors de notre récente Assemblée, nous les avons rappelées, sans oublier notre présence régulière par infolettre et par notre page Facebook « dignité au travail » :

- L'initiative pour des **multinationales responsables** n'a finalement été rejetée (précision rappelée à l'assemblée par un participant !) que par les cantons, et non par le peuple, en novembre 2020.

- L'accord de **libre-échange avec l'Indonésie** (huile de palme) n'a été accepté que par une toute petite majorité des votants (51,6%), en mars 2021.

- Enfin, le grand sujet de débat du **vote sur les pesticides** en juin a été le travail des paysans, qui va rester d'actualité ces prochains mois.

- Ajoutons que le Grand-Conseil a reçu en 2020 la pétition des **professeurs de musique** que nous avions soutenue, mais n'a accordé que 1,5 mio de plus à la Fondation responsable de leurs conditions d'enseignement.

- Et l'intervention de nombreuses associations, dont la nôtre, sous le nom « Papyrus Vaud » (à l'image de l'opération genevoise portant ce nom) a permis de faire avancer les chances de régulariser certains des employés sans papiers travaillant dans notre canton depuis longtemps.

Ce sont surtout **deux métiers** qui, entre 2020 à 2022, sont restés au centre de l'attention :

- les **soignants** : ce Bulletin dit bien ce qu'ils attendent !



- et les **agriculteurs** : leur production de nourriture pour notre population reste encore l'enjeu de débats – et nous vous inviterons bientôt à y participer !

Vous faites confiance à un très petit comité pour animer les réflexions que nos partenaires attendent de nous. Mais veuillez rester les relais de ces réflexions : elles seraient peu de chose sans la communication à laquelle vous prenez votre part.

L'année écoulée nous a aussi incités à rester par internet en contact avec d'autres mouvements en Europe, engagés comme nous pour la dignité au travail. Cela faisait du bien de se voir et de s'écouter à distance par

visioconférences et de se stimuler les uns les autres ! Du dernier de ces échanges, j'ai retenu trois leçons : sur la vision des personnes (anthropologie), sur la vision du monde (théologie) et sur les formes de nos pratiques (missiologie), leçons nées d'une présentation de l'action contre la pauvreté dans les Eglises britanniques (*Church Action on Poverty*, non liée à une Eglise, mais formée d'acteurs autonomes des Eglises).

- Les **personnes** : ne plus croire aux rôles imposés, mais recommencer à se parler de dignité ! Bien trop souvent on aborde plutôt les personnes à partir des rôles qu'on aurait attendus d'elles, des moules où elles auraient dû entrer.

- Le **monde** : ne plus laisser le monde à ses idoles, mais redire la venue d'un porteur de guérison ! Bien trop souvent nous laissons ignorer la force guérissante des interpellations reçues de Jésus, alors que le monde déborde de fausses obligations, de faux dieux, de pouvoirs idolâtrés, dont justement Jésus venait nous déprendre.

- Les **pratiques** : ne plus fabuler sur des interventions gouvernementales, mais aller ensemble les chercher ! Bien trop souvent on déplore ce qui aurait dû être fait, au lieu d'aller solliciter à plusieurs telle ou telle intervention, en entrant en dialogue !

Joli programme pour vous et nous l'an prochain, n'est-ce pas ?

Jean-Pierre Thévenaz

Message de nos amis catholiques de la CTC

Un mot de notre partenaire catholique laïc, la Communauté de Travailleurs Chrétiens (CTC), qui comme nous publie un bulletin périodique, le CTC-Info :

Chers amis de Chrétiens au Travail ! Comme vous, nous sommes en renouveau : c'est Melchior Kanyamibwa qui va reprendre le flambeau de la CTC.

Nos liens apportent aussi de bonnes nouvelles : par exemple un récent rapport, intitulé **Le soin est un travail, le travail est un soin**, présente divers témoignages d'une recherche sur l'avenir du travail. L'avenir du travail n'est pas prédéterminé ni écrit à l'avance : il est ce que nous voulons et pouvons construire ensemble en tant qu'humanité... pour répondre à l'appel à « prendre soin de notre maison commune ».

Le Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens (MMTC, voir www.mmtc-infor.com) présente le bilan de sa campagne des trois T : Terre, Toit et Travail, également l'engagement pour un travail décent au Nicaragua et en Allemagne. Tous ces efforts entrepris dans le monde nous montrent que la solidarité n'a pas de frontière et nous encouragent à faire notre part, là où nous sommes.

Roland Miserez